

Communiqué information réglementée

Paris, le 10 septembre 2019

Mise à disposition du document d'enregistrement universel et du rapport financier semestriel 2019 Groupe BPCE

Le Groupe BPCE informe que son document d'enregistrement universel a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 10 septembre 2019 sous le n° D.19-0797.

Il intègre les rapports financiers semestriels 2019 du Groupe BPCE et du groupe BPCE SA.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Il peut être également consulté à la rubrique « Informations réglementées » de l'espace « Investisseur » du site internet du Groupe BPCE (<https://groupebpce.com/investisseurs/informations-reglementees>).